Envoyé en préfecture le 28/05/2019
Reçu en préfecture le 28/05/2019
ID : 064-200067106-20190521-CP20190521_007-DE

Communauté d'Agglomération Pays Basque
Euskal Hirigune Elkargoa

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PERMANENT

SEANCE DU 21 MAI 2019

OJ N°7 - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET FORMATION. DÉSIGNATION DES LAURÉATS DE L'APPEL À INITIATIVES ÉTUDIANTES 2019.

Date de la convocation : 15 mai 2019.
Nombre de conseillers en exercice : 69.
Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

PRESENTS :

BAUDRY Paul, BÉHOTÉGUY Maïder, BERARD Marc (jusqu' à l'OJ N°60), BERTHET André, BIDEGARAY Barthélémy, BISAUTA Martine, BLEUZE Anthony (à compter de l'OJ N°2), BORDES Alexandre, BOSCQ Dominique, CACHENAUT Bernard, CARRERE Bruno, CHASSERIAUD Patrick, CLAVERIE Peio, CURUTCHARRY Antton, DAGORRET François, DEQUEKER Valérie, DESTIZON Patrick, DEVEZE Christian, DUBLANC Gilbert, DURRUTY Sylvie, ECENARRO Kotte, ELISSALDE Philippe (jusqu'à l'OJ N°54), ETCHEBEST Michel, ETCHEGARAY Jean-René, EYHERABIDE Pierre, GASTAMBIDE Arño, GONZALEZ Francis, GUILLEMOTONIA Pierre, HAYE Ghislaine (jusqu'à l'OJ N°35), HIRIGOYEN Roland, IBARRA Michel, IPUTCHA Jean-Marie, IRIART Alain, IRIART Jean-Claude, IRIART Jean-Pierre, JOCOU Pascal (à compter de l'OJ N°3), KEHRIG-COTTENÇON Chantal, LAFLAQUIERE Jean-Pierre, LEIZAGOYEN Sylvie, LOUSTAUDAUDINE Jean-Jacques (jusqu'à l'OJ N°24), MILLET-BARBÉ Christian, NARBAÏS-JAUREGUY Éric, NOUSBAUM Pierre-Marie (jusqu'à l'OJ N°36), OLÇOMENDY Daniel, OLIVE Claude (jusqu'à l'OJ N°6), SAINT ESTEVEN Marc, UGALDE Yves, VEUNAC Jacques.

ABSENTS OU EXCUSES :

ALZURI Emmanuel, ARRABIT Bernard, BURRE-CASSOU Marie-Pierre, CARPENTIER Vincent, DE CORAL Odile, DE LARA Manuel, FOURNIER Jean-Louis, HIRIART Michel, INCHAUSPÉ Beñat, IRIGOYEN Jean-François, LABORDE-LAVIGNETTE Jean-Baptiste, LACASSAGNE Alain, LAMERENS Jean-Michel, LASSERRE-DAVID Florence, LAUQUÉ Christine, MIALOCQ Marie-José, MOTSCH Nathalie, POULOU Guy, SOROSTE Michel, THEBAUD Marie-Ange, VEUNAC Michel.

PROCURATIONS :

LABORDE-LAVIGNETTE Jean-Baptiste à Michel ETCHEBEST, LAMERENS Jean-Michel à IPUTCHA Jean-Marie, OLIVE Claude à ETCHEGARAY Jean-René (à compter de l'OJ N°7), SOROSTE Michel à UGALDE Yves, THEBAUD Marie-Ange à BISAUTA Martine, VEUNAC Michel à CLAVERIE Peio.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur SAINT ESTEVEN Marc.

Modalités de vote : vote à main levée.

Siège
15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egoitza
15 Foch Etorbidea - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedença
15 Avienguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Envoyé en préfecture le 28/05/2019
Reçu en préfecture le 28/05/2019
ID : 064-200067106-20190521-CP20190521_007-DE

OJ N°7 - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET FORMATION.
DÉSIGNATION DES LAURÉATS DE L'APPEL À INITIATIVES ÉTUDIANTES 2019.

Rapporteur : Monsieur Peio CLAVERIE.

Mes chers collègues,

Dans le cadre de leurs formations universitaires, les étudiants du Campus Pays Basque construisent et réalisent chaque année des projets pédagogiques, culturels, sportifs et/ou de développement collectif et solidaire.
Autant d'initiatives historiquement soutenues par la Communauté d'Agglomération afin d'accompagner et d'encourager l'engagement associatif des étudiants, leur capacité d'initiative et de travail en équipe, ainsi que leur mobilité. Un soutien qui pouvait être obtenu tout au long de l'année universitaire, en fonction des demandes reçues.

Forte de sa stratégie en matière de développement universitaire et au regard du nombre grandissant de projets soumis, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a souhaité structurer cet accompagnement et soutenir l'engagement associatif des étudiants du Campus Pays Basque au travers d'un « Appel à Initiatives Etudiantes ».
L'objectif est ainsi d'accompagner la mise en œuvre de projets :

- pédagogiques en lien avec les parcours de formation,
- de développement collectif et solidaire,
- mettant en avant la création culturelle et la valorisation du patrimoine,
- visant notamment à encourager la bonne santé par le sport et l'alimentation.

Pour cela, la Communauté d'Agglomération a mis à disposition une enveloppe globale de 20 000 €, dont l'obtention a été conditionnée par le respect des critères exposés ci-après :

- la réponse à ce dispositif devait absolument être à l'initiative d'une association étudiante du Campus Pays Basque. En d'autres termes, les demandes individuelles n'étaient pas recevables,
- les projets soumis devaient être de natures pédagogique, culturelle, sportive, d'initiatives citoyennes et solidaires et/ou participer à l'animation du Campus Pays Basque. Les projets de colloque, congrès et séminaire (en lien avec un laboratoire de recherche) et les projets de vacances ou de tourisme (participation à des raids ou rallyes, soirées étudiantes, week-ends d'intégration, etc.), étant bien évidemment hors sélection,
- la réalisation des projets devait être engagée durant l'année universitaire en cours et ne pouvait se prolonger au-delà,
- aucun financement de la Communauté d'Agglomération ne peut être accordé en dehors des Appels à Initiatives Etudiantes et des procédures afférentes.

Les modalités proposées
Les projets étaient à transmettre directement par les associations étudiantes concernées, par courrier, à la Communauté d'Agglomération Pays Basque avant la date de retour fixée dans le calendrier ci-dessous.
Comme cela est le cas dans le cadre de l'Appel à Projets Recherche, la commission Enseignement Supérieur-Recherche est chargée d'effectuer une pré-sélection des dossiers de candidatures qui est ensuite soumise à délibération en Conseil permanent.

Calendrier :

- Date de publication de l'Appel à Initiatives Etudiantes : le 23 octobre 2018.
- Date de retour des projets : le 21 décembre 2018 au plus tard.

Siège
15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egoitza
15 Foch Etorbidea - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedença
15 Avienguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Envoyé en préfecture le 28/05/2019
Reçu en préfecture le 28/05/2019
ID : 064-200067106-20190521-CP20190521_007-DE

Pour l'année 2019, les projets remis ont fait l'objet d'une analyse au regard des critères établis et évoqués précédemment. Cette analyse a été présentée, le 20 février dernier, à l'instance chargée d'évaluer ce dispositif, cette dernière étant composée pour l'occasion de Messieurs Peio CLAVERIE, Guy LAFITE, Jean-Pierre LAFLAQUIERE, et de personnels de la Direction Générale en charge de l'Enseignement supérieur.

En synthèse, au regard de l'analyse portée sur les différents projets et en accord avec l'instance chargée d'évaluer ce dispositif (cf. analyse en annexe), il est proposé de retenir les initiatives étudiantes suivantes :

- ASSEMAEI : 3 000 €.
- HUMAN'ISA : 8 500 €.
- LE MICROSCOPE : 5 000 €.
- ESTIA SYSTEM : 1 500 €.
- HUMANITEA : 2 000 €.

Vu la délibération du Conseil communautaire du 24 février 2017 portant délégation au Conseil permanent de certaines attributions, notamment en matière d'« Individualisation et attribution des subventions de fonctionnement dans les enveloppes prévues à cet effet par le Conseil communautaire »,

Le Conseil permanent est invité à valider, au titre de l'année 2019, les propositions de soutien présentées, concernant les initiatives étudiantes pour le Campus Pays Basque.

Les crédits nécessaires ont été inscrits au budget 2019 – Chapitre 65 – Nature 6574.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour : 53 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0
Ne participe pas au vote : 0
Non votants : 0

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Jean-Marie MARTINO.

Certifié exécutoire
Transmis au contrôle de légalité le : 28 mai 2019.
Publié le : 28 mai 2019.

Siège
15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egoitza
15 Foch Etorbidea - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedença
15 Avienguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72